

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 05 FEVRIER 2024 A 18 H 00**

Le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE de CHAZELLES régulièrement convoqué s'est réuni le 05 Février 2024, au lieu habituel de ses séances, sous la vice-présidence de Madame Maryvonne Mounier, Adjointe au maire déléguée aux actions sociales et Vice-Présidente du CCAS.

Président : Monsieur Pierre VERICEL.

Présents : M. MOUNIER (Vice-Présidente) - C. BRUYAT - C. MONTAGNY - M. PEILLER - M. PLANUD - B. MICHEL - P. REPETTO - M. THOLLET - C. GIGANDON.

Absents excusés : P. VERICEL - A. CHAPUIS (pouvoir à C. MONTAGNY).

Absents : C. D'IPPOLITO - G. HAEGY - D. DELORME - ML. PEREIRA.

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

M. Mounier ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour du conseil d'administration.

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

M. Mounier donne lecture des résultats du Compte Administratif 2023 :

- Recettes prévues au BP 2023	65 010,90 €	Réalisé	47 264,00 €
- Dépenses prévues au BP 2023	65 010,90 €	Réalisé	43 876,40 €
- Excédent de fonctionnement de l'exercice	3 387,60 €		
- Excédent de fonctionnement antérieur reporté	22 910,90 €		
- Résultat - Excédent cumulé de fonctionnement à affecter	26 298,50 €		

Le détail du budget par compte sera présenté lors de l'approbation du Compte Administratif 2023 et du Vote du Budget Primitif 2024, au cours du prochain Conseil d'Administration fixé le Lundi 18 Mars prochain.

Pour 2024, les principales perspectives budgétaires du CCAS seront :

- . les aides financières et alimentaires avec très certainement la nécessité d'acheter des denrées alimentaires afin de compléter les produits distribués par la banque alimentaire de St Etienne pour la confection des colis
- . l'organisation de l'après-midi Soleil d'Automne (le Mardi 24 Septembre)
- . animation Octobre Rose
- . animation téléthon
- . à l'occasion des fêtes de fin d'année, reconduction des bons d'achat ainsi que des colis de Noël pour les résidents à l'EHPAD de Chazelles ou en établissements à l'extérieur et les personnes porteuses d'un handicap en établissement.

Après délibération, le D.O.B. est approuvé à l'unanimité.

## BILAN FINANCIER DES BONS D'ACHAT ET COLIS DE NOEL 2023

### . BONS d'ACHAT : 604

* <u>personnes âgées de 75 ans et plus</u>	556 <u>16 450 €</u>
* <u>personnes en situation de handicap</u>	22 <u>450 €</u>
* <u>familles bénéficiaires de la Banque Alimentaire</u>	26 <u>520 €</u>
* <u>chocolats Ferrero Rocher remis avec les bons d'achat</u>	<u>2 680,00 €</u>

COUT DES BONS D'ACHAT ET BALLOTINS 20 100,00 €

### . COLIS de NOEL : 105

* <u>résidents EHPAD Chazelles</u> (coût du colis 28,60 €)	80 <u>2 288,00 €</u>
* <u>résidents EHPAD et personnes en situation de handicap hors Chazelles</u> (coût du colis 28,00 €)	25 <u>700,00 €</u>

COUT DES COLIS DE NOEL 2 988,00 €

### . MAS HABILIS :

\* participation financière du CCAS à hauteur de **300 €** pour des décorations de Noël peintes sur les vitres dans les espaces de vie de l'établissement

COUT TOTAL : 23 388,00 €

## QUESTIONS DIVERSES

. Local d'accueil des personnes sans domicile fixe du Secours Catholique :

Pour rappel, l'immeuble du Secours Catholique Rue de Lyon abritant ce local ainsi que deux logements, nécessite d'importants travaux avant la reprise éventuelle par une autre association, qui n'assurerait plus l'accueil des SDF.

Une réflexion est donc à mener quant à la proposition de solutions permettant de pallier cette absence d'accueil d'urgence à l'avenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

Maryvonne Mounier  
Adjointe déléguée aux actions sociales  
Vice-Présidente du C.C.A.S.

